



Renouvellement de l'ensemble du parc automobile des CMS vaudois 543 nouveaux véhicules pour intervenir dans tout le canton

Lausanne, le 10 septembre 2019 - Avec le renouvellement de l'ensemble de leur parc automobile, les 48 CMS (centres médico-sociaux) du canton de Vaud disposeront dès la mi-septembre de véhicules plus ergonomiques et plus écologiques. Ces 543 voitures garantissent l'engagement, sur tout le territoire, d'équipes d'aide et de soins au domicile de quelque 16'000 bénéficiaires mensuels. En milieu urbain, l'AVASAD encourage aussi la mobilité douce depuis plusieurs années.

Familières à chaque Vaudois-e, les « petites bleues » contribuent à offrir un maintien à domicile de qualité et à desservir avec efficacité les 308 communes du canton, été comme hiver. « Le renouvellement de l'ensemble de notre flotte, tous les quatre ans, nous permet de maintenir un parc automobile de dernière génération afin de limiter la consommation de carburant et les émissions de CO₂ », précise Susana Garcia, Directrice générale de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

Pour Yvon Jeanbourquin, directeur de l'Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile du Nord vaudois (ASPMAD), responsable du bon déroulement de cette opération d'envergure : « le renouvellement des véhicules des CMS vaudois assure, d'une part, le confort et la sécurité des collaborateurs en leur fournissant un véhicule fiable et respectueux de l'environnement et, d'autre part, rend visible l'action des CMS, soit un engagement de professionnels 7/7 et 24/24 sur l'ensemble du territoire vaudois. »

La nouvelle flotte se compose de 376 Opel Crossland, un véhicule légèrement surélevé, qui offre une meilleure visibilité et davantage de confort aux collaborateurs-trices appelé-e-s à entrer et sortir fréquemment de leur voiture, et de 167 Citroën C3, une petite berline bien adaptée à la ville. Le fait de disposer d'un parc automobile permet des économies d'échelle et la mutualisation de la gestion de la flotte. La mise à disposition possible d'un véhicule par les CMS évite également de discriminer à l'embauche des personnes qui ne possèdent pas de voiture privée.

Par ailleurs, les associations et fondations régionales sont attentives à promouvoir d'autres formes de mobilité, plus respectueuses de l'environnement, quand la topographie, la desserte en transports publics et la densité de clients le permettent.

... et déjà une centaine de vélos électriques

Dans les CMS urbains, où près de la moitié des tournées s'effectuent dans un périmètre restreint, des modes alternatifs de déplacement, comme le vélo, les transports publics ou la marche à pied sont encouragés. « L'utilisation du vélo électrique ouvre de nouvelles perspectives. Plus facile à stationner, le vélo est souvent plus rapide que la voiture en ville, précise Susana Garcia. » A Lausanne, sur la Côte et sur la Riviera, une centaine de vélos électriques sont déjà à disposition des collaborateurs-trices et des cours de conduite y sont organisés. Certains CMS mettent également en place des actions d'incitation à la marche, un autre moyen de déplacement adapté à la ville.

L'AVASAD en bref

L'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) est chargée de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire vaudois la politique d'aide et de soins à domicile, afin notamment de permettre aux personnes dépendantes atteintes dans leur santé ou en situation de handicap de rester dans leur lieu de vie. En 2018, 33'396 personnes (4,2 % de la population vaudoise), dont la moitié était âgée de 80 ans et plus, ont bénéficié de 2,2 millions d'heures d'aide et de soins prodigués par 4'860 collaboratrices et collaborateurs (3'125.7 EPT).

Pour tout renseignement complémentaire

Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD)

www.avasad.ch